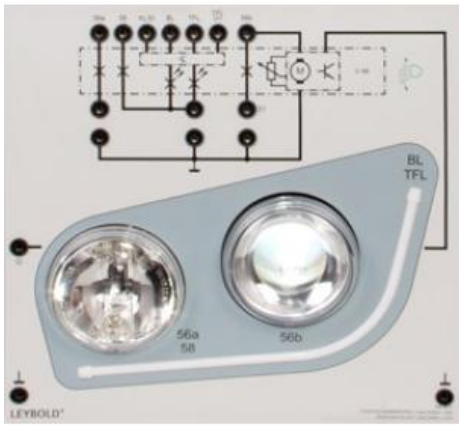
Date d'édition : 04.11.2026



Ref : 7381671

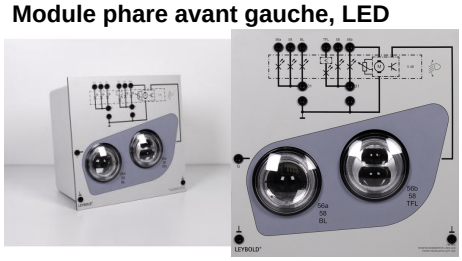
Module phare avant gauche, halogène et LED

Phares principaux avec feux de position, contrôle de la portée des phares, feux de jour à LED et clignotant gauche dynamique.

Bloc d'éclairage avant complet avec contrôle de la portée des phares et les composants suivants :
Feu de croisement H7 55W
Feu de route H7 55W
Feu de position T 4W
Feux de jour LED blanc
LED clignotante orange
Servomoteur pour LWR

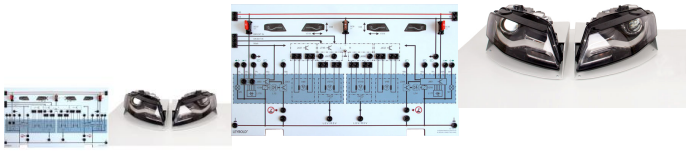
Produits alternatifs

Ref : 7381675
Module phare avant gauche, LED



Date d'édition : 04.11.2026

Ref : 7381822
Phare au bi Xenon



Cet ensemble d'équipements comprend deux phares xénon d'origine et le boîtier de connexion associé.
Les phares sont conçus comme des unités de table, les câbles de connexion à l'unité de connexion peuvent être acheminés de l'avant vers l'arrière.

Les fonctions suivantes peuvent être contrôlées :
Feux de jour à LED
Feu de stationnement à LED
feux de croisement au xénon
Obturateur pour feux de route xénon
Clignotant (halogène, orange)

Les phares peuvent être commandés de manière conventionnelle via le commutateur de colonne de direction avec feu de stationnement 738131 ou des appareils comparables.
Alternativement, ils peuvent être connectés à l'unité de commande du système d'éclairage du véhicule avec le bus CAN 738111.

Les deux phares sont équipés de deux moteurs pas à pas pour le réglage vertical (plage de phare dynamique) et pour le réglage horizontal (éclairage de virage dynamique).
Les cônes lumineux peuvent être réglés horizontalement à l'aide d'un interrupteur à bouton-poussoir intégré.
Alternativement, il est également possible de connecter un signal de commande externe. L'alignement gauche/droite peut être déterminé à l'aide d'un émetteur de position intégré dans chacun des phares.

Caractéristiques
Les feux de route sont commutés via le commutateur de colonne de direction ou via une entrée externe pour un système d'assistant de feux de route.
Le contrôle de la portée des phares peut être contrôlé avec le dispositif de contrôle de la portée des phares 738165.
Les phares peuvent être réglés mécaniquement et donc réglés avec un appareil de calibrage d'atelier.